

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18972 - 73ÈME ANNÉE

Séminaire La Réunion-Cuba : deux îles contre l'apartheid

La solidarité internationale pilier de l'action des communistes

La Réunion-Cuba : deux îles contre l'apartheid. C'était le titre du séminaire organisé hier à l'Université de La Réunion par Salim Lamrani et Carpanin Marimoutou. Cette manifestation a une nouvelle fois permis de rappeler que l'action d'un parti comme le PCR est loin de se résumer à des élections. Elle a mis l'accent sur le volet internationaliste du parti réunionnais. C'est un aspect qui est également fortement ancré à Cuba. Ce pays a en effet largement contribué à la libération des peuples africains dominés par le colonialisme, notamment l'Afrique du Sud. Elle se prolonge aujourd'hui dans de nombreuses actions de coopération par l'envoi de médecins et la formation de la jeunesse africaine dans les universités cubaines.

Hier à l'Université de La Réunion, Carpanin Marimoutou et Salim Lamrani organisaient un séminaire sur une période de l'histoire contemporaine de notre région : la lutte contre l'apartheid. Ce régime raciste est en effet tombé notamment grâce à la résistance du peuple sud-africain opposé à la ségrégation. Car cette lutte intérieure ne fut pas le seul facteur nécessaire à la victoire. Il a fallu aussi une solidarité sans faille d'organisations progressistes et d'États qui avaient réussi à se libérer de la colonisation. Le séminaire d'hier a mis l'accent sur l'action de deux pays dans ce combat : La Réunion et Cuba.

Elie Hoarau a expliqué comme la lutte avait été menée à La Réunion. Dès sa fondation en 1959, le PCR a affirmé concrètement sa solidarité avec les peuples en lutte pour leur libération en Afrique, Asie et Amérique latine. Le président du PCR a cité plusieurs articles de « Témoignages » à ce sujet depuis 1962 jusqu'à la fin de l'apartheid.

À La Réunion, la lutte était difficile, car la France était un des principaux alliés du régime raciste d'Afrique du Sud. Les gouvernements français soutenaient des opérations qui

permettaient à Pretoria de contourner les sanctions internationales. Discrètement, Paris donnait donc à ce régime les moyens nécessaires à son armement. Il lui fournissait aussi un soutien dans le domaine de l'espionnage des réseaux de résistance. Elie Hoarau a rappelé l'assassinat en à Paris jamais élucidé de Dulcie September, militante de l'ANC qui enquêtait sur ce trafic d'armes.

L'action des communistes réunionnais

Le président du PCR a également évoqué les nombreuses manifestations contre l'apartheid à La Réunion. Ce furent les protestations contre l'ouverture d'une ligne aérienne entre l'Afrique du Sud et La Réunion. Il y eut aussi les actions contre la création d'un consulat à Saint-Denis. Le PCR a aussi participé au boycott des produits sud-africains. Il y eut également la mobilisation contre l'implantation d'un hôtel financé par les capitaux de l'apartheid à Saint-Gilles. Quand cette question fut abordée au Conseil gé-

néral, les élus communistes quittèrent la salle.

Elie Hoarau a également rappelé le rôle joué par Jacques Vergès dans le soutien à la branche armée de l'ANC. L'avocat réunionnais avait fait le tour des capitales africaines pour demander une aide militaire. Il y eut également la mission de parlementaires européens initiée par Paul Vergès dans les pays de la ligne de front, Angola, Mozambique et Zimbabwe. Elle aboutit à un renforcement des sanctions de l'Europe contre le régime d'apartheid.

Durant toute cette période, l'ANC put compter sur un soutien sans faille du PCR. Elie Hoarau rappelle qu'en 1988, les deux-tiers de la trésorerie du parti avaient été remis à l'ANC afin de soutenir le combat final des Sud-Africains contre le régime honni.

L'Afrique du Sud n'a pas oublié. Ainsi, le PCR a été invité au centenaire de l'ANC en 2012, et lors de sa participation à la garden party du 14 juillet à l'Élysée, Nelson Mandela avait tenu à inviter personnellement Paul Vergès.

Cuba et les luttes de libération

Salim Lamrani a ensuite décrit la participation de Cuba à la lutte de libération. Depuis le succès de la révolution en 1959, ce pays s'est largement impliqué dans les luttes anti-coloniales. C'était notamment le cas en Algérie pendant la guerre d'indépendance. Plus de 400.000 Cubains ont contribué à la libération de l'Afrique. Plus de 2.000 noms de Cubains sont gravés dans le Parc de la Liberté à Pretoria pour avoir donné leur vie à ce combat.

De l'Algérie à l'Afrique du Sud, aucun pays n'a eu une contribution aussi importante que Cuba à la libération de l'Afrique.

Cela s'est notamment concrétisé par la victoire lors de la bataille de Cuito Cuanavale en 1988. Partie de Namibie, l'armée sud-africaine cherchait à envahir l'Angola, une base de l'ANC. Des milliers de soldats cubains appuyaient alors l'armée angolaise qui a réussi à vaincre l'envahisseur. Cette bataille a déterminé le sort de l'Afrique australe. Puisque c'est à la suite de cette défaite militaire que le régime d'apartheid a commencé à s'effondrer. Ce qui a entraîné également la libération de la Namibie.

Alors que les puissances occidentales ont colonisé l'Afrique, Cuba a lutté pour briser les chaînes de l'oppression au nom du droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ceci explique pourquoi Cuba a été la destination du premier voyage officiel qu'accomplit Nelson Mandela à sa sortie de prison.

La culture de l'internationalisme

Ce fut ensuite Elio Rodriguez, Ambassadeur de la République de Cuba en France, qui intervient par visioconférence depuis Paris. Il a expliqué que les racines de la solidarité internationale de Cuba vient tout d'abord du peuplement de l'île, marqué par les influences indiennes, africaines et européennes. La lutte contre le colonialisme espagnol au 19e siècle a vu la participation de nombreux étrangers. Plus tard, des Cubains sont allés se battre aux côtés des républicains espagnols.

Après la révolution de 1959, Che Guevara a joué un rôle important dans le domaine de l'internationalisme.

Il a tout laissé à Cuba pour aller au Congo et en Bolivie.

Cuba a donc comme ligne de conduite le soutien à tous les mouvements révolutionnaires. Les pays a envoyé des brigades médicales en Algérie et des assistants militaires. Des centaines de milliers de Cubains ont montré leur capacité de solidarité en allant aider les frères d'autres nations dans la lutte pour l'indépendance.

En Angola, il y eut le soutien de l'armée cubaine contre l'invasion lancée par l'Afrique du Sud. La victoire de Cuito Cuanavale a permis l'indépendance de la Namibie et la fin de l'apartheid.

Les 60 ans d'engagement de Cuba aux côtés des peuples frères n'est pas seulement militaire mais aussi médicale et éducative. L'application de la méthode Yo si puedo a permis d'apprendre à lire à plus de 10 millions de personnes dans le monde.

Dans le domaine du sport, Cuba coopère avec plus de 100 pays. Plus de 1,5 milliard de personnes ont eu une assistance médicale cubaine. Plus de 6 millions de vie ont été sauvées. 73.000 étudiants venus de 86 pays ont été diplômés à Cuba. Plus de 3.000 étudiants du Tiers monde sont actuellement à Cuba, grâce notamment à des bourses du gouvernement.

Elio Rodriguez cite également l'« Opération miracle » qui a permis à 3 millions de personnes de récupérer la vue grâce à des opérations. Avec plus de 120 ambassades et consulats dans le monde pour un pays de 11 millions d'habitants, Cuba a la plus forte représentation diplomatique pour un pays de cette taille. Et il conclut son intervention en affirmant : « La Réunion, vous êtes une île qui est dans notre cœur ».

L'Afrique du Sud reconnaissante

Rapu Molekane, Ambassadeur de la République d'Afrique du Sud en France, s'est ensuite exprimé par visioconférence. Il revint d'abord sur la longue part de la colonisation dans l'histoire de son pays, depuis l'implantation de la compagnie hollandaise des Indes orientales au Cap en 1652. L'Afrique du Sud était l'objet de convoitises de plusieurs puissances coloniales. Cela a abouti à la

guerre des Boers entre les Britanniques et les Afrikaners. La victoire de la Grande-Bretagne en 1910 s'est traduite par la création de l'Union sud-africaine qui excluait les Afrikaners.

Cela amena à la création de l'ANC, le 8 janvier 1912, là Bloemfontein. L'ANC avait pour but pour libérer les Sud Africains de l'oppression. Initialement, l'ANC avait un mode d'action non violent. L'arrivée au pouvoir du Parti national en 1948 a entraîné une radicalisation du pouvoir qui a institué l'apartheid. Cela a causé le passage de l'ANC à la clandestinité et création de la branche militaire. Le soutien de Cuba commença dès le début de la révolution cubaine.

Cuba était l'allié le plus important de l'ANC sur le plan militaire, souligne Rapu Molekane. Pendant ce temps, l'apartheid était soutenu par l'Occident qui vendait des armés et formait les militaires sud-africains à la lutte contre la résistance.

L'ambassadeur d'Afrique du Sud rappelle que les Réunionnais sous la conduite du PCR manifestaient contre l'apartheid, contre le consulat, contre le transit de biens destinés à la France.

La Réunion et Cuba ont eu un rôle important dans la chute de l'apartheid, et l'Afrique du Sud est reconnaissante, a-t-il dit.

Rapu Molekane a également indiqué que la volonté existe du côté sud-africain pour la création d'un consulat à La Réunion. Il reste à persuader les autorités.

Quant à Cuba, les relations avec l'Afrique du Sud sont cordiales. Des médecins sont ainsi formés à Cuba tandis que des médecins cubains travaillent en Afrique du sud. Enfin, Rapu Molekane a annoncé que le président de la République sud-africaine sera à Cuba en décembre pour participer à l'inauguration d'un monument honorant Nelson Mandela.

M.M.

Edito

Sucre : baisse du 45 % du cours à la Bourse de New York

Dans un article publié le 11 avril, « Jeune Afrique » fait part des inquiétudes des acteurs de la filière canne-sucre en Afrique de l'Ouest. Le prix du sucre est en effet en nette baisse. La suppression des quotas dans l'Union européenne a un impact dans ce phénomène :

« Malheureusement », regrette Alexandre Vilgrain (dirigeant de la SOMDIAA-NDLR), les prix mondiaux actuels sont si faibles qu'ils ne sont même pas en phase avec le prix de revient. » Depuis fin septembre 2016, le prix du sucre a dégringolé de 45 % à la Bourse de New York, dont 15 % depuis le début de l'année. De fait, les échanges internationaux ne concernent qu'un gros quart de la production mondiale, la plus grande partie étant consommée localement.

Le marché international du sucre est donc un marché de surplus sur lequel les exportateurs écoulent leur marchandise à prix cassés. Cette concurrence extérieure tend à annihiler toute velléité de développement de la filière. Pour ne rien arranger, la suppression des quotas dans l'Union européenne, le 30 septembre 2017, a renforcé cet emballement baissier.

« Un changement majeur est en cours, avertit ainsi Peter De Klerk. Au dernier trimestre 2017, on a déjà pu constater une augmentation de 20 % de la production dans l'Union européenne. Dans le même temps, les exportations vers la Mauritanie et le Cameroun ont fortement augmenté. Cette année, l'Europe va passer d'importateur net à exportateur net, avec comme débouché naturel les régions les plus proches, au premier rang desquelles l'Afrique. Ces nouveaux flux vont venir chambouler l'environnement concurrentiel de nombreuses régions du continent. »

Interrogé début mars, Alexandre Vilgrain se disait préoccupé. « La période actuelle est très compliquée. Nos résultats sont en baisse. Au Tchad, le sucre rentre de toutes parts. Au Cameroun, certains importateurs fraudent l'État et contournent ses barrières douanières en prétendant qu'ils destinent le sucre à l'industrie agroalimentaire alors qu'en vérité il est vendu tel quel. Après cela, comment voulez-vous investir ? Nous avons de-

puis longtemps des projets sucriers au Tchad et au Cameroun mais, dans ces conditions, c'est impossible. »

Voici des nouvelles peu rassurantes pour la filière canne-sucre qui donne un travail à 18.000 personnes à La Réunion. L'an dernier, un accord a pu être arraché afin que Tereos augmente le prix de base de la canne à sucre achetée au planteur. Pour sa part, l'État a redéployé les crédits affectés à ce secteur pour qu'il puisse amortir le changement fondamental lié à la fin des quotas. Mais tout ceci n'est valable que jusqu'en 2021.

En Afrique de l'Ouest, l'application de la logique capitaliste a amené à annuler des investissements qui auraient été autant de création d'emplois. Or dans ces pays, le coût de production est inférieur à celui de La Réunion. Et malgré cela, la baisse du prix du sucre enlève toute possibilité de rentabilité.

Dans ce contexte, à La Réunion, la survie de la filière canne-sucre dépend donc clairement du soutien des pouvoirs publics. Or avec la crise en Europe marquée notamment par le départ de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, quel sera le niveau des subventions de l'Europe après 202 ? Et quelle sera l'implication de la France dans ce secteur, sachant que les industriels implantés dans ce pays arrivent à accroître leur production, et augmentent donc leurs profits, du fait justement de la suppression des quotas ? Manifestement, le plus dur de la crise n'est pas encore arrivé.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Lancement des célébrités du Jour de l'An Tamoul 5119

« Femme, Lumière du Monde », à Sainte-Suzanne

Pour sa 24ème édition, la ville s'apprête à fêter le Jour de l'An Tamoul. Une première soirée réussie ce mercredi soir devant le parvis de l'hôtel de ville en présence du Maire Maurice Gironcel, d'Anselme Vitry, délégué à la culture et du Président de l'association Chapelle Front de Mer, Vel Mounigan.



Les associations culturelles tamoules de Sainte-Suzanne et de La Réunion ont livré un spectacle de toute beauté, des danses exécutées sous l'émerveillement des spectateurs.

Le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour les spectacles de danses dans les quartiers : le jeudi 12 avril à Bagatelle, à la Salle Maria

Goretti (à côté de l'église) et le vendredi 13 avril à l'école Thérèse Damour de Quartier Français, dès 18 heures.

L'autre temps fort : le grand défilé dans la ville, le samedi 14 avril, à partir de 18h30, de la mairie jusqu'au Bocage avec les tambours sacrés, les chars décorés, les danses, et la troupe de l'île Maurice « Vee-

rammundar Ban » ... Un grand spectacle vous attend sur le podium placé sous le signe « Femme, lumière du monde » avec en ouverture la chanteuse Kénaëlle.

Conférence avec Elie Hoarau mardi prochain à l'Université

Regards croisés sur la loi du 19 mars 1946

L'UFR Lettres et Sciences humaines organise mardi prochain, dans le cadre des « Conférences de la Faculté des Lettres » organisera une conférence d'Elie Hoarau, Paul Hoarau et Wilfrid Bertile pour tant sur l'abolition du statut colonial et ses conséquences à La Réunion. Le

nom de cette conférence est « Regards croisés sur la loi de départementalisation du 19 mars 1946 ». Elle sera animée par Carpanin Marimoutou et aura lieu à partir de 17h30, en amphithéâtre 5 Sudel Fuma (Campus universitaire du Moufia).

Kabarlire : un nouveau « Salon du livre des mondes créoles »

L'équipe du Kabarlire se lance donc dans l'aventure d'un nouveau Salon du livre des mondes créoles. Aventure, oui ! Avec un budget que nous pouvons qualifier de modeste, amener autour du Livre des mondes créoles des milliers de personnes, la quasi-totalité des éditeurs de La Réunion, des auteurs réunionnais – sans compter ceux venus d'ailleurs : de Guyane pour la plus éloignée, de Maurice pour la plus près, de Rodrigues, des Seychelles, de Guadeloupe, de Martinique, des Charentes ; offrir, en plus de la possibilité de rencontres, d'échanges avec de nombreux auteurs, des séances de contes, des performances poétiques, le tout gratuitement, cela relève de la gageure.

Nos invités déor : Comores (Mahamoud M'Saidie), Guadeloupe (Lukuber Séjor), Guyane (Pierre Appolinaire Stephenson), Maurice (Arnaud Carpooran), Martinique (Fabienne Kanor), Métropole (Maryvonne Barillot, Michaël Ferrier), Rodrigues (Luc Clair, Marie-Rose Perrine), Seychelles (Andreix Rosalie).

Programme tout public

- Karfour la kréolité : village du livre des mondes créoles, Kour Lofis Le Port, du jeudi 19 au samedi 21. Les éditeurs de La Réunion exposent et vendent leurs livres. Les librairies Autrement et Gérard proposent ceux de nos invités déor. Rencontres avec les auteurs et séances de dédicace.

- Soirée inaugurale, Médiathèque Benoîte Boulard Le Port, mercredi 18, de 17h 30 à 20h30. Ouverture officielle. Hommage en musique au Rwa Kaf. Conférence : « Japon créole », par Michaël Ferrier, auteur de « Mémoire d'outre-mer », prix du

Salon Athéna 2017, directeur de recherche du groupe « Figures de l'étranger » à l'Université Chuo de Tokyo.

- Ali même lotèr. Kour Lalanbik Le Port. Rencontre avec un auteur qui lit ses textes, échange avec le public.

Jeudi 19 - 9h-10h15 : Thierry Gauliris, « Baster mon péi, mon lémé » - 10h15-11h30 : Céline Huet, Monique Mérabet, Huguette Payet, « Né-nènes » - 14h30-15h45 : Isabelle Hoarau, « Eloi Julenon, le préfet noir » - 15h45-17h : Gilles Gérard, « Franzwa Sintomèr, lo maronèr ».

Vendredi 20 - 9h15-11h30 : Danyèl Waro, « Waro dann kèr marmay » - 14h30-11h30 : Isabelle Kichenin, « Gourmande » - 15h45-17h : Emmanuel Genvrin, « Rock Sakay »

Samedi 21 - 9h-10h15 : Céline Huet, « Lexikréol » - 10h15-15h45 : Lucay Permalnaïck, « Laagaman » - 14h30-15h45 : Michaël Ferrier, « Mémoire d'outre-mer » - 15h45-17h : Fabienne Kanor, « Je ne suis pas un homme qui pleure ».

- Table ronde Devinay - Salle polyvalente mairie de Saint-Denis, Jeudi 19, de 17h30 à 20h30. Conférence-débat sur les devinay, kosa-in-shoz, masak, sanpek, sirandane, tim-tim... Avec Maryvonne Barillot (Charentes), Mahamoud M'Saidie (Comores), Lukuber Séjor (Guadeloupe), Pierre Appolinaire Stephenson (Guyane), Arnaud Carpooran (Maurice), Luc Clair (Rodrigues), Andreix Rosalie (Seychelles), Daniel Honoré (La Réunion)

- Performance littéraire. Médiathèque Benoîte Boulard Le Port - Vendredi 20, de 17h30 à 20h30. Performance « Le corps de l'histoire », par Fabienne Kanor (Martinique), romancière et documentariste, doctorante à l'Université de Louisiane, accompagnée de Serge Dafreville (La Réunion). En musique live textes lus et images sur la mémoire, l'histoire et « se souvenir ensemble ».

- Kabar Devinay. Théâtre sous les arbres - Samedi 21, de 17h30 à 20h30. Soirée consacrée à la littérature orale de la créolité : devinay, kosa-in-shoz, masak, sanpek, sirandane, tim-time, contes, fables... Avec nos invités Maryvonne Barillot (Charentes), Mahamoud M'Saidie (Comores), Lukuber Séjor (Guadeloupe), Pierre Appolinaire Stephenson (Guyane), Arnaud Carpooran (Maurice), Luc Clair (Rodrigues), Andreix Rosalie (Seychelles), Patrice Treuthardt (La Réunion).

- La médiathèque Benoîte Boulard du Port propose aussi Mercredi 18 à 15h : Luc Clair, contes de Rodrigues. Jeudi 19 à 14h : Pierre Appolinaire Stephenson, fables de Guyane. Vendredi 20 à 10h (Rivière des Galets) : Mahamoud M'Saidie, devinay des Comores.

- Pour les scolaires : Jeudi 19 le matin marmay maternel - Place des Cheminots (sous les banoir-tamarin) : Zatlié, konsèr pou marmay - Au Théâtre sous les arbres : Kabar devinay èk zistoir - Jeudi 19 le matin marmay kolèj - A la médiathèque Benoîte Boulard : konkour « Sirandane, kosa in shoz » ? - Vendredi 20 le matin marmay lélémentèr - Place des Cheminots (sous les banoir-tamarin) : Zatlié, Ali même lotèr pou marmay, konsèr Danyèl Waro (Waro dann kèr marmay). Avec la participation de Nadia Ahkoun, Maryvonne Barillot, Joëlle Brethes, Luc Clair, Serge Dafreville, Maryline Dijoux, Pierre Gauvin, Caroline Ho, Daniel Hoareau, Shanel Huet, Véronique Insa, Fabienne Jonca, Daniel Lauret, Raymond Lebon, Madeleine Maillot, Danièle Moussa, Mahamoud M'Saidie, Eric Naminzo, Huguette Payet, Marie-Rose Perrine, Giovanni Prianon, Zavyé Rivière, Andreix Rosalie, Lukuber Séjor, Cathy Simon, Pierre Appolinaire Stephenson, Isabelle Testa, Martine Trebalage, Stéphane Thomas...

In kozman pou la rout

« Bouz pa l'bato ! »

Moin lé sir konm moin zot la fine antann kozman-la, pétète mèm zot i anploiyè ali tazantan. Tazantan kan i vé alé tro vite dann in n'afèr tèlman k'i pé kass lo konstriksyon dsi son baz. In pé i pé di : konm lé shoz i lé ,sa lé pa bon, mé i fo pa pran lo risk pou détrui tout. Mi koné demoun i di-san pansé mi espèr pou zot !-zot lé révolisyonèr, mé kan ou tizone azot in pé ou i romark zot i vé pa shanj granshoz. Bann fransé i di : i fo pa fé d'vag !Bann rényoné i di : bouj pa l'bato ! Inn é l'ot sé topète morète, mé inn é l'ot i fé pa avans lo bato. Sé la kè lé shoz i klosch pa. Alé ! Mi kite azot pou rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Mettre en place des mesures pour assainir les troupeaux

Leucose bovine : l'ADEFAR demande que la santé soit prioritaire

Demain, l'ADEFAR tiendra une conférence de presse devant la préfecture en présence de deux députés. L'organisation d'éleveurs réagit aux propos rassurants tenus par le préfet lors de sa dernière visite à la Plaine des Cafres au sujet de la leucose bovine. Il avait indiqué qu'elle est inoffensive pour l'être humain, ce qui expliquait pourquoi les bêtes malades ne sont pas abattues à La Réunion. Or c'est le cas en France. L'ADEFAR a également adressé lundi un courrier au préfet répondant à ses propos.

Or, déjà en 1988, des vétérinaires demandaient que des mesures soient prises contre la leucose bovine enzootique (LBE), car elle était déjà la première pathologie rencontrée dans les élevages bovins à La Réunion.

L'arrêté du 31.12.1990, fixant les dispositions à prendre sur tout le territoire national en cas de présence de cette maladie, n'a jamais été appliqué à La Réunion. Pourquoi traiter l'éleveur d'« ignorant » alors que les services en charge du respect de la réglementation nationale et qui sont sous la responsabilité de l'Etat n'ont pas rempli eux-mêmes leur mission ?

Dans une décision du 11.12.2014, le Tribunal Administratif (T.A.) de La Réunion a annulé un arrêté préfectoral prévoyant que la lutte contre la LBE était facultative à La Réunion. Le T.A. a repris les dispositions de l'arrêté de 1990. Ainsi, il considère que cet arrêté est applicable dans notre département.

Le Ministère de l'Agriculture publie deux arrêtés en 2015 excluant La Réunion du champ des dispositions de l'arrêté de 1990. Le Conseil d'Etat - plus haute juridiction de France - casse ces deux arrêtés et considère qu'il y a excès de pouvoir du ministère. Celui-ci a publié un nouvel arrêté qui a fait l'objet d'un nouveau recours de notre association ADEFAR.

En fait dans notre ignorance, nous - association ADEFAR - ne faisons que demander l'application d'un arrêté français sur le département français de La Réunion. Le fait qu'une partie de l'administration française ne l'admette pas, ne permet pas au représentant de l'Etat français que vous êtes, d'utiliser un tel qualifica-

tif à notre égard.

Aujourd'hui le Ministère de l'Agriculture, le représentant de l'Etat que vous êtes, la DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), les filières, les vétérinaires arguent de ce que nous considérons que la LBE est responsable des taux de mortalités anormales du cheptel bovin. C'est de la manipulation ou cela y ressemble.

Nos premières actions sont parties de bovins vivants atteints d'IBR, importés par les deux filières Sicailait et Sicarévia, en 2003. C'est à partir des dossiers et autres analyses découverts chez les éleveurs que nous, membres de l'ADEFAR, avons pris conscience de l'état sanitaire préoccupant du cheptel bovin à La Réunion. Ayant en mains le bulletin épidémiologique de 2011 répertoriant les maladies présentes à La Réunion sur les ruminants à savoir - l'anaplasmose, la babésiose, la BVD (Diarrhée Virale Bovine), la CAEV, la cowdroïse, la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine), la fièvre Q, l'IBR (Rino-trachéite Infectieuse Bovine), la LBE, la leptospirose, la maladie hémorragique épizootique, la paratuberculose - nous avons voulu : d'abord informer les éleveurs sur les causes des mortalités croissantes 4 fois supérieure à la métropole ; ensuite alerter les pouvoirs publics sur la situation sociale, économique, financière, des familles d'éleveurs victimes de cette catastrophe et ce scandale sanitaires ; enfin sensibiliser les autorités compétentes sur cette situation, en les incitant à prendre des mesures pour arriver à assainir l'état sanitaire du cheptel bovin.

L'ANSES, pour sa part, avait relevé des taux de prévalence de 70 % de LBE dans le cheptel laitier. Sachant que la LBE affaiblit le système immunitaire des bovins, il devient évident qu'elle faisait le lit à d'autres maladies et que, pour améliorer l'état sanitaire des bovins, il fallait traiter le mal à la source, à savoir éradiquer la LBE qui ne peut se faire que par l'abattage des bêtes malades puisqu'il n'existe aucun traitement contre cette maladie.

C'est lors d'une réunion avec la DSV (Direction des Services Vétérinaires) en 2008 qu'une explication a été donnée à l'ADEFAR : « La Réunion s'est lancée dans cette

lutte mais la stratégie s'est rapidement heurtée à un problème de financement public. ». Les « ignorants » que nous sommes, se permettent de vous rappeler, que l'Europe pour éradiquer cette maladie dans tous ses États membres, remboursait à chaque abattage 50 % de la valeur de l'animal et que la valeur bouchère des carcasses permettait à l'éleveur d'acheter un animal sain de remplacement. Ou se posait donc le problème de financement ?

Sur ce même point, les « ignorants » que nous sommes s'interrogent : était-il judicieux de laisser les maladies dans les cheptels avec les risques que cela comporte ? Puisque l'ANSES reconnaît la présence de ces multiples maladies dans notre département, n'était-il pas plus professionnel et responsable de mettre en place des mesures pour assainir les troupeaux et repartir sur des bases saines, en appliquant les textes réglementaires ?

Nous pouvons constater qu'en faisant seulement le choix des enjeux économiques, vos prédécesseurs avaient relégué en second plan la protection sanitaire animale qui doit assurer la sécurité alimentaire et la santé des consommateurs, ce que vous continuez à faire à ce jour. Les membres de l'ADEFAR que nous sommes, ont conscience de défendre un dossier difficile. Nous savons que nous sommes « des ignorants » pour vous mais nous avons une volonté farouche de faire en sorte que :

les éleveurs de notre association et les autres puissent travailler dans un milieu sain (cheptels et pâtures), produire des aliments sains et ainsi gagner leur vie de manière satisfaisante et sur le long terme ; la population réunionnaise, consommatrice de ces produits de l'élevage soit informée de ces réalités et puisse prendre conscience dans quel type de développement agricole nous sommes.

Cela nécessite une volonté politique ainsi qu'une application stricte des mesures de prophylaxie.

Quelques notes en hommage à Jacques Higelin

Les parents le savent d'instinct : chansonnettes, rondes, scies, poésies, musiques s'insèrent dans une ritualisation des gestes quotidiens qu'ils facilitent, béant une fenêtre vouée à la dynamique du passage, ils accompagnent la bascule d'une activité à une autre. Comme beaucoup de jeunes pères, j'avais dressé une liste de ces chansonnettes-berceuses pour les moments de la vie de bébé : bain, repas, départ, toilettes, la mise au lit...

La mort de Jacques Higelin m'a ramené à un de ces instants, celui où on éteint les lumières, les PROJOS, celui où le silence se fait - un silence qui se prolonge et se résout en obscurité. J'avais appelé cet air-là : « CHANSON POUR ALLER DORMIR, EN DANSANT ». Et ça faisait :

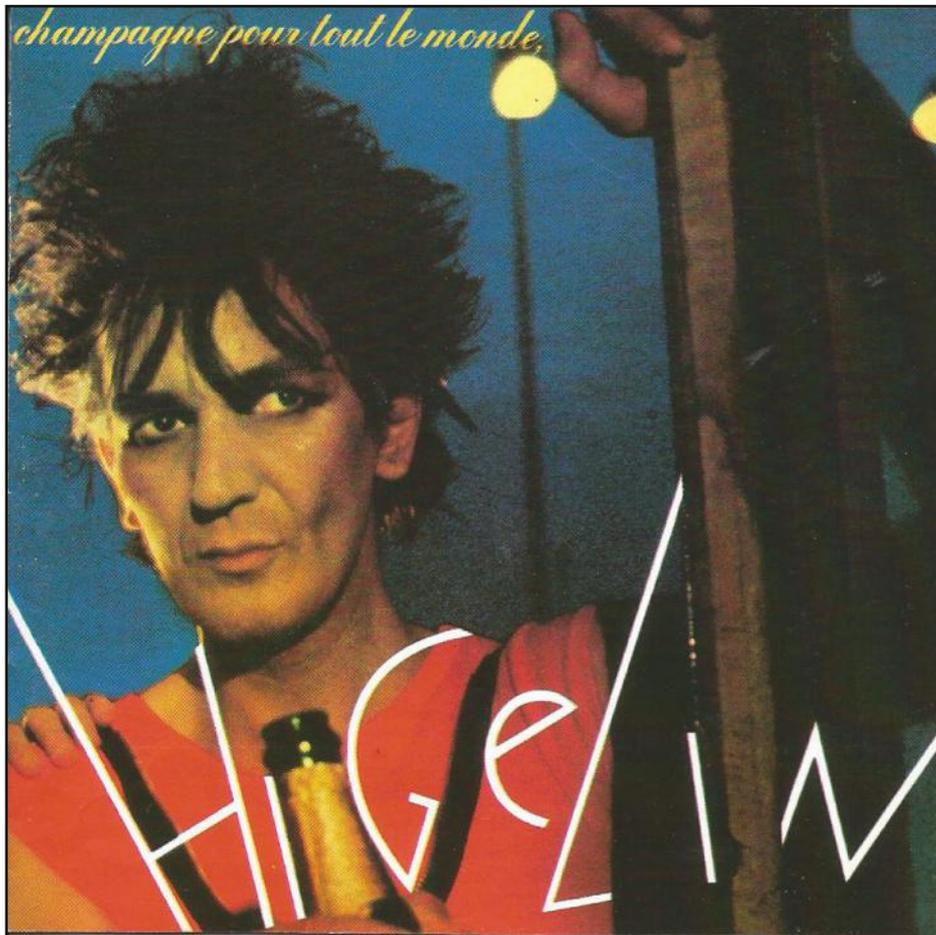
« Le hasard est en retard,
C'est la faute à Mozart.
Le vide, pris en défaut,
C'est la faute à Rameau.

Saute, saute, petit crapaud
Quelle chance, il fait pas beau.

Danse, danse petite étoile
Maquille-toi, tu es si pâle.

La trouée est dispensée
C'est la faute à Fauré,
Et l'on va droit au lit,
C'est la faute à Debussy. »

La musique doit rendre fou, ou elle n'est pas. Pendant un temps, je ne connaissais que des chansons enfantines, qui me procurait le seul moment de la vie où on n'a pas de contrôle, pas de compte à rendre. Je m'étais mis avec l'Ogre à chanter à pleines dents :
"Moi, je dis que les bonbons
Valent mieux que la raison
Trois fois cinq et huit font neuf
Douze plus cinq font huit et trois..."



Moi je dis que les bonbons Valent mieux que la raison..." Et puis Higelin est venu - avec des pétillances d'étoile triste ; déjà la chanson qui le faisait naître partait en forme de pari : "Je suis mort : Qui dit mieux ?" Commencée sa carrière acteur, il donnait un tour fictionnel à ses chansons - dans les meilleures, il est resté comédien. Et qu'est-ce qu'ils nous disaient, ses albums qu'il empilait ?
Champagne, Cayenne c'est fini, Dans mon aéroplane blindé, Ah la la quelle vie qu'cette vie, Je ne peux plus dire je t'aime, Tombé du ciel,

Broadway, Crocodaïl... Ils prônaient quelque chose du genre : « On doit danser sur le fil de la vie... Si on est trop rigide, on sombre », quelque chose comme la vie est trop triste pour pouvoir le rester.

C'était l'âge où j'avais l'âme remplie de trop de sons de ces guitaristes qui jouent du genre : 'J'emmerde l'univers' pour ne pas adorer Higelin ; c'était l'âge âpre et abrupt où l'on se bat contre l'Ange.

Il me lançait alors : tu ne peux pas chasser les ombres, mais tu peux les faire danser... Danser, jusqu'à ce qu'elles tombent, épuisées.

Chasser les ombres... et voilà qu'hier, tu es parti, à l'anglaise, ailleurs, loin de nous. Vive le vent, semble dire ton ultime cavalcade...

J'ai observé un enfant sur la plage. Il s'est baissé, seul - vois-tu ? À quatre pattes, il a regardé avec attention les galets qui l'entournaient, il a farfouillé parmi les pierres. Et dans la main, il a dessiné un creux - dans lequel il a logé 'le plus triste des cailloux'. Et puis il s'est levé, il l'a emporté là-bas, au loin, dans sa cachette, chez lui - pour le faire rire, tu comprends ?

Ce soir, je me sens caillou dans ta main.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

I fo pa mète tou l'moun dann mèm panyé !

Mardi somenn isi, moin la parti l'inivèrsité pou ékout in sobatkoz dsi sak Paul Vergès la propoz dann son dèrnyé tan pou réform bann z'institisyon La Rényon pou donn bann rényoné plis responsabilité dann la diréksyon bann z'afèr nout péi. Mi sava pa ardi dann mon kat ti mo sak li la di dann plis ine èr d'tan in kar mé sak lé sir sé ké son bann kozman i amontr anou l'éritaz Paul Vergès sé in n'afèr inportan é i mérite ni étidyé sa a-fon.*

Apré lo konfèrans profèsèr Oraison plizyèr pèrsone la poz z'ot késtyon épi la di sak zot l'avé pou dir. An parmi in jène profèsèr bien fringan é d'aprè sak li la di li prann par bann z'atlyé z'asiz l'outremèr . Biensir é moin la bien santi ali, li té i vé amontr lo travaye Paul Vergès lété pa si inportan ké sa, pa si d'aktyalité ké sa, épi lété pa in n'afèr pou shanj lé shoz isi shé nou épi pou myé dévlop nout péi. Si li lir mon kozman, sak mi kroi pa, mi pans li va di moin la rédui son poinnizé é mèm moin la pétète tronp amoin dann lo sans téi falé donn son l'intervansyon. An touléka sé sak moin la konpri dann sak li la di.

Aprés, vi ké lé toultan konmsa, li l'atak bann politik La Rényon pou dir si banna téi fé travaye in pé plis z'ot matyèr griz pétète lo péi nora té fine avans in pé plis. Maurice Gironcel té la é li la rapèl kant mèm, si néna in parti la pa fé arien pou nourri lo réflèksyon lo bann z'asiz la pa nout parti kominis rényoné vi ké li la dépoz son bann dosyé, li la fé son bann propozisyon, ép li la lans rapèl pou in déba dsi son bann z'idé, son program, épi son bann projé pou La Rényon pou kontinyé lo travaye épi lo bann réfléksyon Paul Vergès la fé dann son vi.

Biensir sa i éskiz pa la parès désèrtin politik é pétète zot mank kapasité pou mète an mouvman z'ot matyèr griz. An touléka sa i vé bien dir i fo pa mète tout rényoné, épi tout bann politik rényoné dann mèm panyé.

NB-* Lo travaye bann shèrchèr i fé dsi l'éritaz Paul Vergès i pé k'ède anou pou myé konprann nout kamarad désédé, son bann réfléksyon é koman solon li bato La Rényon té i doi z'ète améné.

Justin